

Déclaration de conformité

Le fabricant ou son représentant dûment autorisé établit en UE:

OXXA Safety Gloves
P.O. Box 80
3200 AB Spijkenisse
Pays-Bas

déclare en engageant sa seule responsabilité que l'équipement de protection individuel (EPI), tel que décrit ci-dessous:

OXXA X-Pro-Dry 51-300

Couleur: noir/bleu • Tailles: 7 à 11 • Numéro d'article: 1.51.300.00

EN 388: 2016



4121X



est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union européenne: 2016/425/CE et avec les normes européennes harmonisées EN 420:2003+A1:2009 et EN 388:2016.

L'organisme notifié: **CTC (0075), 4 Rue Hermann Frenkel 69367 Lyon, Cedex 07, France** a effectué l'examen de type UE (Module B) et a délivré le certificat pour examen de type UE 0075/2172/162/07/18/1498.

Fait à Spijkenisse, 27-07-2018

L. de Koning
Managing Director
OXXA Safety Gloves